



Contribution de Jean RENARD

renard.jean@numericable.fr

De l'art de la poudre aux yeux ou comment noyer le poisson !

La rencontre programmée le lundi 12 mars à propos du projet du nouvel hôpital a été décevante pour ne pas dire plus. Pendant plus d'une heure, on nous a présenté, brillamment, tous les avantages et bienfaits de la construction d'un nouvel équipement aux normes et besoins de demain, ce pour le bien être des praticiens et des patients. Rien à en redire.

Mais il s'agissait simplement, comme par exemple pour une nouvelle université ou un stade, de présenter la disposition des locaux et de vanter le cadre paysager. Pour une université, où placer les salles de classe, celles réservées aux séminaires ou à l'informatique. Et pour un stade, comment organiser les salles de musculation, les douches ou les loges pour les journalistes. On ne saurait, citoyen de base, ou même membre éminent du Conseil de développement, donner un avis argumenté sur ces questions. On se doit de laisser cela aux professionnels. Sinon ce serait de l'intrusion dans ce qui leur est spécifique.

En revanche, au bout d'une heure, on ne savait toujours rien sur les problèmes d'accès de ce superbe équipement. Le mot n'avait pas été seulement prononcé. C'est se moquer du monde. J'ai préféré m'éclipser. Or c'est justement sur ces problèmes que le citoyen ordinaire peut, à juste titre, se poser questions et interrogations. Chacun d'entre nous courant le risque d'être un jour patient de l'équipement !

Le choix du site était la question préalable. Elle a été évacuée. Le choix nous dit-on ayant été acté depuis plusieurs années. Mais, on le sait, il est sérieusement contesté, et ce par des citoyens d'horizons divers et qui ont leur propre analyse argumentée. Il ne s'agit pas simplement d'un refus idéologique.

Dans le jeu des acteurs, rappelons quelques vérités. Il est faux de dire que l'hôpital se doit d'être dans le centre-ville. Contrairement à l'affirmation de l'un des présentateurs du projet, l'ancien hôpital, bâti après la guerre sur l'emplacement de l'hôpital historique, était situé en dehors de la ville, aux portes de celle-ci. Ce, on le sait, pour l'isoler en cas d'épidémies, fréquentes jadis.

Le site, contraint dans une île, soumise quoi qu'on en dise, aux risques d'inondation, sera difficile d'accès. Non pas par submersion des bâtiments, encore que, mais surtout par les accès rendus impossibles.

Il y a, semble t-il, deux poids et deux mesures. À l'aval de Nantes, les riverains qui contestaient les limites des zones à risque ont été déboutés en raison de la montée des eaux liée aux dérèglements climatiques dans le futur. L'île échapperait à cette évolution ?

Il me souvient de mes lectures qu'en 1946, lorsque la municipalité Philippot avait envisagé de construire des locaux pour le retour de l'université à Nantes dans l'île, cela lui avait été refusé par l'administration de l'équipement de l'époque. Raison invoquée, risque majeur d'inondation ! Certes beaucoup d'eau est passée depuis. Mais il y a des leçons à méditer. Peut être aussi que les mandarins de l'université de Rennes ont fait valoir cet argument, afin de conserver leur privilège ?

Il me souvient également que la même municipalité avait envisagé de reconstruire l'Hôtel-Dieu, non pas sur son emplacement historique, mais aux Dervallières. Cette fois le refus serait venu des praticiens de l'hôpital jugeant que le site était trop éloigné de la ville et aussi de leurs domiciles. L'argument est ici à vérifier.

Sur le coût de l'équipement, on nous a rassuré. Il resterait à 963 millions. Une belle somme qui serait à comparer à la modernisation des actuels équipements en fonctionnement. Ce sera à vérifier le temps venu.

En revanche, rien n'est dit des coûts des aménagements à mettre en place du fait de l'équipement. Dans une liste à la Prévert, il faudrait évoquer le coût des transports en commun nécessaires (on nous a parlé de lignes de tramways, de bus articulés...) des ponts à agrandir ou à construire (où, combien, pour quel coût ?) des nécessaires dépollutions des sols, des renforcements des quais, des parkings nécessaires en plus de ceux prévus, et sans doute beaucoup d'autres choses.

Pour être réaliste, il faut intégrer ces coûts induits. On aimerait que la SAMOA en fasse un bilan serein. Faut-il aussi rappeler que le départ du premier aménageur de l'île, Chemetoff, serait lié au site choisi pour l'hôpital ?

J'ajoute que le projet de regroupement, s'il a des avantages pour les professionnels et les malades, n'est pas complet. L'hôpital Saint-Jacques demeure et le centre Gauducheau ne sera pas déplacé. Quant aux concurrences ou des accords avec les établissements privés, rien n'est dit.

Enfin, que va-t-on faire de l'actuel Hôtel-Dieu ? Le vendre aux promoteurs après avoir évacué l'amiante ? Offrir de nouveaux locaux à l'université qui pourrait ainsi fêter son retour au centre-ville ? Y déplacer le marché dit de la petite Hollande ? Et à Saint-Herblain, va-t-on conserver Laennec ? Sinon que va-t-on en faire ?

Suite à cette séance de câlinothérapie, j'estime que les membres du Conseil de développement devraient exprimer un avis circonstancié et ne pas se contenter de réactions individuelles de quelques uns de ses membres.

Nous devons mieux faire entendre auprès des autorités nos accords, mais aussi nos critiques, et faire en sorte que ces derniers soient pris en compte. Il est vrai que je n'ai jamais vu des élus dire qu'ils ont pu se tromper. Ils ont toujours raison. C'est peut-être une des causes de leur désaveu par les citoyens.